

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Immeuble
« Chou Vert » -
Immeuble
« Gerbal-
Rabier »
Mise en
concurrence
préalable à la
souscription
de baux
emphytéo-
tiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 31 août 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le trente-et-un du mois d'Août, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etai^{ent} présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Par procuration : Madame Françoise AMARGER-BRAJON (Monsieur François ROBIN), Adjointe, Monsieur Nicolas TROTOUIN (Monsieur Jean-François BERENGUEL), Monsieur Philippe TORRES (Monsieur Raoul DALLE), Madame Catherine THUIN (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Madame Valérie TREMOLIERES (Monsieur Aurélien VAN de VOORDE), Madame Marise DA SILVA (Monsieur Philippe POUGET), Conseillers Municipaux.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 26
▪ représentés : 7
▪ absent : 0

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
24 Août 2021

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

- 7 SEP. 2021

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Adjoint, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Régine BOURGADE expose :

Par délibérations prises précédemment, il est proposé de procéder à la résiliation des deux baux à construction adossés aux immeubles « Chou-vert » et « Gerbal-Rabier ».

Afin de poursuivre la gestion de ces immeubles par bailleur social, la collectivité souhaite procéder à la réalisation de baux emphytéotiques pour chacun des immeubles.

Conformément à la réglementation en vigueur, il est proposé :

- **D'APPROUVER** le principe de mise en œuvre de baux emphytéotiques pour l'immeuble « Chou-vert » cadastré AS 453 pour 8 lots pour une durée de 35 ans et pour l'immeuble « Gerbal-Rabier » cadastré AS 224.AS 225 et AS 413 pour une durée de 35 ans,

- **D'AUTORISER** la mise en œuvre de l'ensemble de la procédure préalable à l'attribution de baux emphytéotiques,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à effectuer l'ensemble des démarches inhérentes à la mise en œuvre de cette décision.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
ADOpte les propositions du rapporteur.

Publié le **1.3.SEP. 2021**
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Maire,
Laurent SUAU

Signé électroniquement par :



08/09/2021